

AML MICROTECHNIQUE LORRAINE

Société par actions simplifiée au capital de 1 001 880.00 €

Siège social : RUE DU GRAND PRÉ ZONE EUROMOSELLE SUD

57280 FEVES

317 031 474 RCS METZ

798281

DEPOSE A
TRIBUNAL D

2018 A 7009

57000 METZ

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 4 OCTOBRE 2017



L'an deux mille dix-sept, et le quatre octobre,

La société AML FINANCES, associée unique de la société représentée par Monsieur Régis LIMBACH en sa qualité de président, a établi le présent procès-verbal.

L'associée unique constate que Monsieur Jean-Jacques MENDY, représentant la société ABEIX, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Nomination d'un nouveau président, en remplacement de Monsieur Régis LIMBACH démissionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Régis LIMBACH de ses fonctions de président de la société.

En conséquence, l'associé unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau président :

- la société AML FINANCES, société à responsabilité limitée au capital de 2 515 340 euros, dont le siège est à EPINAL (Vosges) 1 place du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de EPINAL sous le numéro 830 289 757, sans limitation de durée.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

AML FINANCES
Représentée par Régis LIMBACH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Régis Limbach', written over the printed name.